

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Mise à jour 05/2024

Réf HD01A



La loi de 2005 affirme : « Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale ». Dans ce contexte, de plus en plus de structures accueillent ou souhaitent accueillir des enfants en situation de handicap. La formation vise donc à développer les connaissances et les compétences des équipes à l'accueil et à la prise en charge des enfants en situation de handicap.

Compétence(s) visée(s)

- ❖ Améliorer la prise en charge de l'enfant en situation de handicap dans le respect de la protection de l'enfance.
- ❖ Adopter les bonnes attitudes et comportements face à un enfant en situation de handicap et face à la famille.

Objectifs de la formation

- ☞ Connaître la réglementation et les dispositifs du handicap chez l'enfant.
- ☞ Appréhender les différentes formes de handicap et leurs incidences sur le développement de l'enfant.
- ☞ Prendre conscience de ses propres représentations autour du handicap de l'enfant.
- ☞ Identifier les besoins et les attentes de l'enfant en situation de handicap.
- ☞ Identifier les points clés d'un accueil de qualité pour un enfant en situation de handicap.
- ☞ Réaliser les gestes techniques appropriés aux situations.
- ☞ Accompagner les familles et être à l'écoute de leurs attentes.
- ☞ Travailler en équipe pluridisciplinaire dans le cadre de la prise en charge.

Contenu

1. Le handicap chez l'enfant

- Le contexte institutionnel.
- Le dispositif issu de la loi du 11 février 2005.
- Une nouvelle définition du handicap.
- Les représentations face au handicap de l'enfant et à l'accueil dans une structure.
- Le réseau professionnel autour de l'enfant handicapé, la place des parents (quels interlocuteurs, que transmettre, à qui transmettre...).
- Les enjeux et objectifs de l'accueil.

2. Les besoins de l'enfant en situation de handicap

- Les spécificités de l'enfant en situation de handicap.
- Les différents types de pathologies et leurs répercussions fonctionnelles.
- Les comportements et particularités de l'enfant porteur de handicap.

3. L'accueil et la prise en charge de l'enfant en situation de handicap

- Les étapes de l'accueil et de la prise en charge.
- Les principes d'un accueil de qualité.
- Le dossier de l'enfant.
- Les principes d'accompagnement de l'enfant en situation de handicap.
- Les apports de l'ergonomie dans les gestes techniques à adopter.
- Les aides techniques au service de l'enfant en situation de handicap.
- L'accompagnement d'un enfant en ayant une attitude contenante, stimulante et encourageante.

4. L'accompagnement des familles

- Les difficultés propres à la prise en charge des enfants handicapés et à l'accompagnement parental.
- La place des parents et de la famille.
- Les compétences, les craintes et les attentes de chacun dans la relation.
- Les sentiments et les émotions des professionnels mis en jeu dans l'accompagnement au quotidien.
- Les bonnes attitudes à adopter face aux parents et à la famille.

5. Le projet d'accueil individualisé (PAI) et le travail pluridisciplinaire

- La cohérence éducative et pédagogique au sein de l'équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins de l'enfant et construire un projet adapté.
- La mise en place du PAI.



Public
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), éducateurs



Pré-requis
Formation dispensée en français, maîtrise de la langue française.



Durée
2 jours, soit 14 h (en présentiel)



Formateur(trice) pressenti(e)
Formateur/trice spécialisé(e) dans le handicap chez l'enfant



Nombre de participants (intra)
De 2 à 12 personnes



Matériel nécessaire
Aucun

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Analyse des pratiques actuelles
- Exercices pratiques
- Travaux de groupes
- Mise à disposition d'un espace extranet par apprenant
- Diaporama (transmis aux participants)
- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 2 à 5 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

